

ECV

Reçu le :	Angers Loire Métropole Ville d'Angers, CCAS
	19 FEV. 2016
	Bureau du courrier

**COPROPRIETE**  
23 rue Voltaire  
49000 ANGERS

A l'Attention de Monsieur Le Maire

Mairie d'Angers  
Boulevard Résistance déportation  
49100 ANGERS

le 23/2

-> doit me +  
recontacter  
pour un  
RdV  
sur place

**Votre correspondant : C. DEBORDE**  
☎ 02.41.23.52.41

**Objet : Cas de Merule**

Angers, le 17 février 2016

Monsieur Le Maire,

Nous venons vers vous pour vous signaler un cas de Mérule dans les caves de la Résidence citée en objet.

Depuis ce signalement reçu de la Société STH (mail/rapport en pièce jointe) nous avons commandé les actions correctives (pièces jointes) à cette situation.

Nous nous tenons à la disposition de vos services pour échanger sur la situation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Syndic – Aurélien SÉJOURNÉ

- 55 AGENCES :
- 16 Place Mendès France  
20309 - 49103 ANGERS Cedex 02
  - allée du Vieux Saint-Louis  
300 LAVAL
  - rc Technopole-Rue Albert Einstein  
.20627 - 53005 LAVAL Cedex
  - rue Aristide Briand  
3 30082- 53102 MAYENNE
  - ue Sainte-Gemmes  
3 214 - 53602 EVRON
  - rue Pasteur  
50009-85001 LA ROCHE S/ YON Cedex
  - rue Nicot  
100 LES SABLES D'OLONNES

Direction Environnement Déchets et Propreté	
n° enregistrement ..... 2020 .....	
<b>DESTINATAIRES</b>	
REÇU LE 19 FEV. 2016	
MF	O
	C
	C
	C

Retrouvez toutes nos offres sur : [www.immodefrance-ouest.fr](http://www.immodefrance-ouest.fr)



## SEJOURNE Aurélien

**De:** MAX MECHIN <mmechin@sth-angers.fr>  
**Envoyé:** lundi 15 février 2016 16:43  
**À:** SEJOURNE Aurélien  
**Objet:** STH - Rapport du 23 rue Voltaire  
**Pièces jointes:** 2016-02-051- Immo de france 23 rue voltaire -Angers.pdf; Scan\_Doc0001.pdf; 23 rue voltaire -Ventilation.pdf

Bonjour

pour le 23 rue voltaire , pour le traitement des champignons (mérules ) et traitement des insectes Xylophages de la charpente des caves de la copropriété

Nous avons constaté la présence de champignons(type Mérules) dans les caves du 23 rue Voltaire à Angers, la contamination au champignon (type Mérules) est très visible dans la grande cave du fond coté rue Voltaire , nous avons aussi constater la présence d'insectes xylophages dans les bois de charpente des autres caves ,

Ordres des opérations de traitements

- 1) Mise en sécurité du chantier , pose d'Étai par la société CHARPENTE CLEMENTAISE
- 2) Évacuation et encombrants et dépose de la cloison bois de séparation et dépose des tomettes plafonds de la cave contaminée par la société SERVICE TECHNIQUE D'HYGIENE
- 3) Traitement fongicide de la mérule et traitement par injection des bois insecticide par la société ANJOU BOIS TRAITEMENT
- 4) Un devis de renforcement de la charpente sera établi (après les traitement) par la société CHARPENTE CLEMENTAISE
- 5) Mise en place d'un système de ventilation extraction afin d'évité le risque d'humidité par la société ANJOU FLUIDE

CORDT

--  
Max MECHIN

SERVICE TECHNIQUE D'HYGIENE  
4 rue Guillaume Lekeu  
49100 ANGERS

Tél : 02.41.43.22.36  
Fax : 02.41.43.07.00  
[www.sth-angers.com](http://www.sth-angers.com)

Direction Environnement Décrets et Propreté	
n° enregistrement .....	
<b>DESTINATAIRES</b>	
REÇU LE 19 FEV. 2016	
MF	O
	C
	C
	C

ATTENTION : Nouvelle adresse MAIL : [mmechin@sth-angers.fr](mailto:mmechin@sth-angers.fr)

Afin de préserver l'environnement, merci de n'imprimer que les documents indispensables



HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

**SERVICE TECHNIQUE D'HYGIÈNE**

**DEVIS n° 2016 - 02 - 051 du 15 février 2015**

Pour faire suite à votre demande de prix pour laquelle je vous remercie, je vous prie de trouver ci dessous le détail de mon devis.

Entre                    **COPROPRIETE 23 Rue Voltaire  
49000 ANGERS**

Représentée par :    **Cabinet IMMO DE France  
14 - 16 Place Mendès France  
49100 ANGERS**

Agissant au nom et pour le compte de la Copropriété

Lieu d'intervention :        **Les caves du 23 rue Voltaire à Angers**

**Evacuation de l'ensemble des encombrants des caves**

Notre prestation comprend les éléments suivants :

Mise en place d'une benne

- Dépose et évacuation (selon les possibilités techniques) des tomettes plafonds de la cave contaminée par le champignon,
- Dépose et évacuation de la cloison en bois de séparation de la cave contaminée
- Tri et mise en sac de l'ensemble des déchets des caves, cartons, bois, verre

TARIF :                                **3200 €uros HT**

**\*hors location de benne et hors frais et taxes de déchèterie**

Conditions commerciales : un acompte de 30 % à la commande le solde à réception de facture

J'espère que cette proposition saura retenir toute votre attention, et que vous m'honorerez de votre confiance en me passant commande prochainement.

Je vous prie de croire, à l'expression de mes sentiments dévoués.

**Mechin Max**



**CERTIFICAT DAPA**

Distributeurs et Applicateurs de  
Produits Antiparasitaires à usage  
agricole et produits assimilés.

4, rue Guillaume Leku » 49100 ANGERS » tél. 02 41 43 22 36 » Fax 02 41 43 07 00 » contact@sth-angers.fr  
SARL au capital de 95 200 € » RCS 387540057 - 926353 » SIRET 38754005700040

T.V.A. : FR08387540057



ANJOU BOIS TRAITEMENT

TRAITEMENT DE CHARPENTE - RENFORCEMENT DES BOIS PAR RÉSINE - SABLAGE - ASSÈCHEMENT DES MURS

**COPROPRIETE**  
**22, rue Voltaire**  
**49000 ANGERS**

***TRAITEMENT FONGICIDE***  
***et INSECTICIDE de la CAVE***  
***sur RUE VOLTAIRE***

Devis n° 2016 02 126 du 09 février 2016

Titulaires des certificats BIOCIDES du Ministère de L'Ecologie, du Développement Durable et de L'Energie.

Garantie 10 ans

Produits certifiés C.T.B. P+ XYLOPHENE CIF 2010 pour le bois

Produits XYLOPHENE CM 1000 ESE pour les murs

Responsabilité civile et décennale professionnelle n° 4887048004 BT PLUS

Assurances AXA 105, Bd St Michel 49100 ANGERS

**1 - TRAITEMENT FONGICIDE SELON PLAN**

**1) Piquetage des murs**

Afin de contrôler la présence des rhizomorphes dans les maçonneries.

6,60 m<sup>2</sup> x 47,00 € = 310,20 €

**2) Brûlage des maçonneries**

Pour sécher et stériliser les rhizomorphes.

6,60 m<sup>2</sup> x 15,00 € = 99,00 €

ZAC du Moulin Marcille - 3 ter, rue Paul Pousset - 49130 Les Ponts de Cé - Tél. 02 41 18 59 56 - Fax. 02 41 18 59 58

Site : <http://abt.angers.free.fr> Email : [abt.angers@gmail.com](mailto:abt.angers@gmail.com)

S.A.R.L. au capital de 51200€ - R.C.S. 431607241 - 2000 B 378 - SIRET 43160724100038 - N° TVA Fr 66 431607241



### 3) Brossage des murs

Afin de détacher les rhizomorphes dans les maçonneries.

$$6,60 \text{ m}^2 \times 9,70 \text{ €} = 64,02 \text{ €}$$

### 4) Injection des maçonneries

Percement par quadrillage (5 percements au m<sup>2</sup>) des maçonneries sur 2/3 de leurs épaisseurs avec injection sous pression de produit fongicide.

$$6,60 \text{ m}^2 \times 40,00 \text{ €} = 264,00 \text{ €}$$

### 5) Pulvérisation des maçonneries

Traitement de surface des maçonneries.

$$6,60 \text{ m}^2 \times 12,70 \text{ €} = 83,82 \text{ €}$$

**Sous total H.T. FONGICIDE**

**821,04 Euros**

- ° -

## 2 - TRAITEMENT CURATIF du SOLIVAGE

Le traitement concerne les bois visibles et accessibles de l'intérieur.

Surface au sol : 46,80 m<sup>2</sup>

- Bois : Chêne	Surface bois Développé :	46,80 m <sup>2</sup>
- Xylophages à combattre : Lyctus - Vrillettes - Champignons		
- Préventif : Capricornes - Hespérophanes - Lyctus - Vrillettes - Termites	Longueur injectable :	134,80 ml

Le traitement comprend les éléments suivants :

#### a) Sondage :

Le sondage permet de contrôler les éléments de bois afin de déterminer les zones contaminées.

**Bûchage :**

Le bûchage consiste à éliminer les bois vermoulus et à mettre à jour le bois encore résistant, il permet ainsi une meilleure pénétration du produit. Le contrôle de l'état des bois est ainsi facilité.

**Dépoussiérage :**

Le dépoussiérage consiste au nettoyage des bois afin de faciliter la pénétration du produit et d'augmenter son efficacité.

$$46,80 \text{ m}^2 \times 6,80 \text{ €} = 318,24 \text{ €}$$

**b) Traitement en profondeur**

Percement et injection sous pression de produit de préservation tous les 25 à 30 cm avec injection des encastrement et parties en contact avec les maçonneries

$$134,80 \text{ ml} \times 4,20 \text{ €} = 566,16 \text{ €}$$

**c) Application de surface**

Une application de surface croisée sera réalisée sur tous les bois concernés, les quantités appliquées seront de 250 g à 300 g au mètre carré de surface développée.

$$46,80 \text{ m}^2 \times 4,10 \text{ €} = 191,88 \text{ €}$$

**Sous total H.T. SOLIVAGE**

**1.076,28 Euros**

---

**RECAPITULATIF des TRAVAUX**

<b>FONGICIDE</b>	<b>821,04 €</b>
<b>SOLIVAGE</b>	<b>1.076,28 €</b>
	<hr/>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>1.897,32 €</b>
<b>T.V.A. 10,00 %</b>	<b>189,73 €</b>
	<hr/>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>2.087,05 €uros</b>

Pour une bonne efficacité du traitement et l'application de la garantie, il est impératif de résoudre les points suivants :

Effectuer la mise hors d'eau du bâtiment et rétablir les conditions d'hygiène de la construction  
Réparer fuites et problèmes de ventilation de la cave.

**Les travaux se limitent aux zones définies dans le devis. Dans l'hypothèse d'une extension non visible du champignon, un nouveau devis sera réalisé.**

Ce prix sera majoré de la T.V.A suivant le taux en vigueur à la date d'établissement de la facture.

Ce devis est valable 6 mois à compter de ce jour.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente portées au verso de ce devis.



ANJOU BOIS TRAITEMENT

TRAITEMENT DE CHARPENTE - RENFORCEMENT DES BOIS PAR RESINE - SABLAGE - ASSÈCHEMENT DES MURS

**COPROPRIETE**  
**22, rue Voltaire**  
**49000 ANGERS**

## Devis n° 2016 02 127 du 09 février 2016

Titulaires des certificats BIOCIDES du Ministère de L'Ecologie, du Développement Durable et de L'Energie.

Garantie 10 ans

Produits certifiés C.T.B. P+ XYLOPIHENE CIF 2010

Responsabilité civile et décennale professionnelle n° 4887048004 BT PLUS

Assurances AXA 105, Bd St Michel 49100 ANGERS

Le traitement concerne les bois visibles et accessibles de l'intérieur.

### ***TRAITEMENT du SOLIVAGE CAVE*** ***(Partie arrière et escalier)***

Surface au sol : 50,10 m<sup>2</sup>

- Bois : Chêne  
- Insectes xylophages à combattre : Lyctus - Vrillettes  
- Préventif : Capricornes - Hespérophanes - Lyctus - Vrillettes - Termites

Surface bois Développé : 56,20 m<sup>2</sup>  
Longueur injectable : 116,40 ml

Le traitement comprend les éléments suivants :

a) Sondage :

Le sondage permet de contrôler les éléments de bois afin de déterminer les zones contaminées.

ZAC du Moulin Marcille - 3 ter, rue Paul Pousset - 49130 Les Ponts de Cé - Tél. 02 41 18 59 56 - Fax. 02 41 18 59 58

Site : <http://abt.angers.free.fr> Email : [abt.angers@gmail.com](mailto:abt.angers@gmail.com)

S.A.R.L. au capital de 51200€ - R.C.S. 431607241 - 2000 B 378 - SIRET 43160724100038 - N° TVA Fr 66 431607241





**Bûchage :**

Le bûchage consiste à éliminer les bois vermoulus et à mettre à jour le bois encore résistant, il permet ainsi une meilleure pénétration du produit. Le contrôle de l'état des bois est ainsi facilité.

**Dépoussiérage :**

Le dépoussiérage consiste au nettoyage des bois afin de faciliter la pénétration du produit et d'augmenter son efficacité.

56,20 m<sup>2</sup> x 6,80 € = 382,16 €

**b) Traitement en profondeur**

Percement et injection sous pression de produit de préservation tous les 25 à 30 cm avec injection des encastresments et parties en contact avec les maçonneries

116,40 ml x 4,20 € = 488,88 €

**c) Application de surface**

Une application de surface croisée sera réalisée sur tous les bois concernés, les quantités appliquées seront de 250 g à 300 g au mètre carré de surface développée.

56,20 m<sup>2</sup> x 4,10 € = 230,42 €

---

**TOTAL H.T. 1.101,16 €**

**T.V.A. 10,00 % 110,12 €**

---

**TOTAL T.T.C. 1.211,28 Euros**

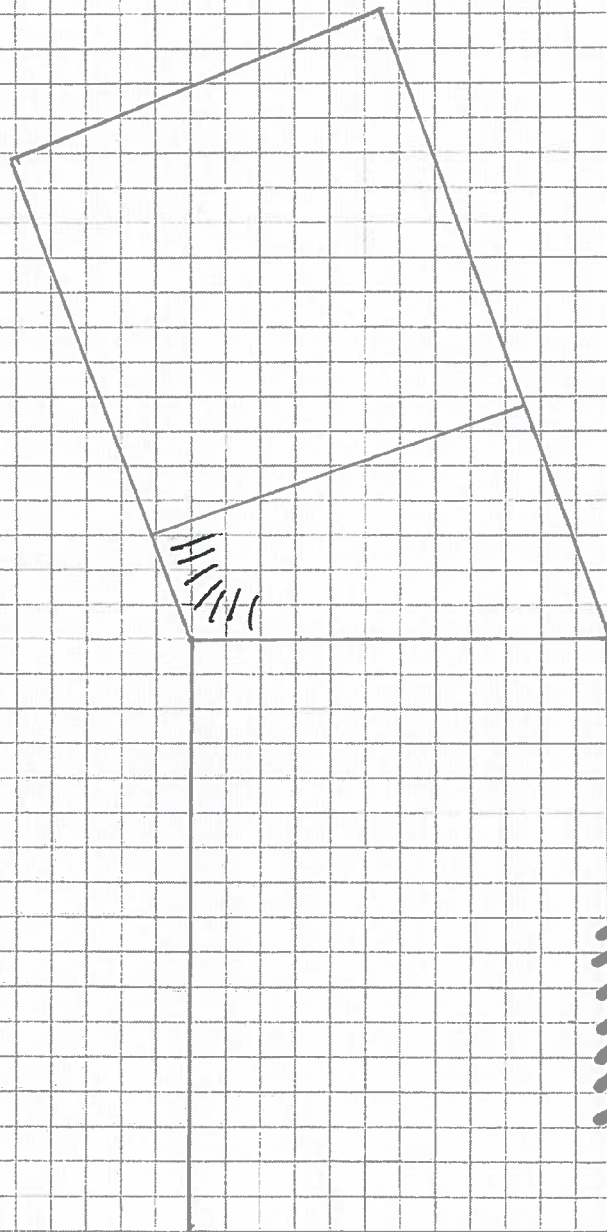
Ce prix sera majoré de la T.V.A suivant le taux en vigueur à la date d'établissement de la facture.

Compte tenu des bois rencontrés, d'éventuelles sciures peuvent subsister quelque temps après le traitement.

Ce devis est valable 6 mois à compter de ce jour.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente portées au verso de ce devis.

COPROPRIÉTÉ  
22 rue Voltaire  
LOS ANGELES



Zone tamisée  
à l'ancienne

3m